



Chers parents,

Un élève qui fréquente la classe de votre enfant présente une infection Covid-19. La transmission du virus entre enfants d'âge maternel ou primaire est estimée comme faible par les experts. Suite à l'analyse de la situation qui a été faite par l'équipe médicale du service PSE/centre PMS WBE de l'école, votre enfant est estimé comme étant **à faible risque** d'avoir été contaminé. Il peut donc continuer d'aller à l'école¹.

Néanmoins, quelques mesures de précautions sont nécessaires pour suivre son état de santé et éviter la propagation du virus.

Voici les consignes à suivre durant les **14 jours** qui suivent le dernier contact avec la personne infectée, à savoir jusqu'au 26/10/20 inclus :

- Votre enfant peut fréquenter l'école/l'accueil extrascolaire.
- Il est toutefois recommandé de réduire au minimum les autres contacts sociaux pendant 14 jours, en respectant une distance de 1,5m, et **d'éviter les contacts avec les personnes à risque** de développer des formes plus sévères de la maladie comme par exemple les personnes de l'entourage familial âgés de plus de 65 ans (grands-parents) ou porteurs d'une maladie chronique. De même, les **activités extra-scolaires**, loisirs, académies doivent être évitées.
- recommandé de réduire au minimum les autres contacts sociaux pendant 14 jours, en respectant une distance de 1,5m et d'éviter les contacts **avec les personnes à risque** de développer des formes plus sévères de la maladie comme par exemple les personnes de l'entourage familial âgés de plus de 65 ans ou porteurs d'une maladie chronique.
- Veillez au respect des mesures d'hygiène (lavage des mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible de distanciation physique (se tenir à 1,5m des autres, éviter les contacts directs et les échanges d'objets).
- Vous devrez être attentif et surveiller l'apparition éventuelle de tout symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aiguë (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie).

En cas d'apparition d'un symptôme, appelez votre médecin par téléphone pour l'informer des symptômes et du contact récent, et voir avec lui si un test est requis.

Le service PSE/centre PMS WBE de votre école est à votre disposition pour toute question à ce sujet. (085/211741).

Signé : Le service PSE/centre PMS WBE

¹ La situation pourrait toutefois changer en cas de survenue d'un deuxième cas chez un enfant au sein de la classe : dans ce cas, la procédure prévoit que l'ensemble des élèves de la classe soient mis en quarantaine à la maison pour une durée de 7 jours (à compter à partir du dernier contact à risque), et qu'ils bénéficient d'un test.

